

MINISTRE DE LA JUSTICE ET DU TRAVAIL

SECRETARIAT GENERAL A LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Portant intégration et nomination de Messieurs PEPA Antoine et MABANZA KODIA Pierre, dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Techniques (Travaux Publics)

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DE GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN.

(/ISAS :

D.B.

D.C.F.

- vu la loi fondamentale du 5 Avril 1977
- de la loi n° 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- vu le décret n° 60-90 du 3 Mars 1960 fixant le statut nominal des cadres de la catégorie A I des services Techniques ;
- vu le décret n° 62-130/FP du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- vu le décret n° 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation des différentes catégories des cadres ;
- vu le décret n° 62-197/FP du 5 juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- vu le décret n° 62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des catégories A I ;
- vu le décret n° 62-81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
- vu le décret n° 74-470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- vu le décret n° 67.50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
- vu l'acte n° 001 du 3 Avril 1977 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;
- vu le décret n° 78-685 du 18-11-78 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- vu les lettres n° 3524 et 3627.MEN-DOC/R1 des 22 et 26 Septembre 1978 du Directeur de l'Orientation et de la Coopération transmettant les dossiers constitués par les intéressés.
- vu l'Ordonnance n° 35-77 du 28 Juillet 1977 relatif à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 60-90 du 3.3. 1960, les Messieurs PAPA Antoine né le 20 Juillet 1953 à Hpayaka et MABENZAKODIA Pierre né le 21 Juin 1949, à Kingona, titulaires du diplôme d'Ingenieur en Machines Hydrauliques et Pneumatiques et en Ouvrages Hydrauliques délivré à l'Institut Polytechnique Traian VULIA TIMIDARA (Roumanie) sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Techniques et nommés au grade d'Ingenieur (Travaux Publics) stagiaire indice 710

ARTICLE 2 : Nos intéressés sont mis à la disposition du Ministre des Mines et de l'Energie Chargé de la Recherche Scientifique.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

PAR LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

BRASAVILLE le 24 JANVIER 79

LE MINISTRE DES MINES ET DE L'ENERGIE CHARGE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Cyprien Louis SYLVAIN COMA

LE MINISTRE DES FINANCES

Henri LOPES

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Alphonse MOU... ..

André MOUELE..

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
 - SGPT, DFP 2
 - DE 3
 - D.N.F./SNT 1
 - D.G.F. 1
 - ME/RS 1
 - SGM/RS 1
 - INTERESSES 2
 - DOSSIERS 4
- SGM/BC 2